
Arrondissement de Bayeux

Mercredi 24 avril 2019

COMMUNE de
TILLY-sur-SEULLES
14250

Le Maire de Tilly-sur-Seulles,



A

Mesdames, Messieurs
les membres du Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes invités à la réunion du **Conseil Municipal**, qui se tiendra en Mairie le :

MARDI 30 AVRIL 2019
à 18 H 45

ORDRE DU JOUR :

- ✚ Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 02 avril 2019
- ✚ Décisions du Maire
- ✚ Budget communal :
 - Acceptation d'un devis pour l'installation d'un poteau incendie – Hameau de Juvigny
 - Indemnité de gardiennage de l'église – année 2019
 - Acceptation d'un devis pour la réfection de la toiture de la Salle Nuance
- ✚ Ancienne école : avenant n°1 à la convention d'intervention de l'E.P.F. Normandie
- ✚ Syndicat de la piscine : convention concernant la participation financière
- ✚ Installations sportives : convention de mise à disposition au profit du collège
- ✚ Personnel communal :
 - Modalités de mise en œuvre du compte épargne temps
 - Détermination du taux de promotion d'avancement de grade
- ✚ Patrimoine communal : utilisation de la salle de l'amicale des associations

Questions diverses

Informations diverses

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Daniel LESERVOISIER

AFFICHAGE LE 24/04/2019

COMMUNE DE TILLY-SUR-SEULLES

(14250)

Tel : 02.31.80.80.26 Fax : 02.31.80.72.89

Mairie ouverte le lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h

Mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Fermée le jeudi toute la journée

E mail mairie.tillysurseulles@orange.fr